

Assemblée Générale Ordinaire du 28 mars 2015 Rapport financier sur les comptes de l'exercice 2014

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts de l'association, il m'appartient de vous faire lecture du rapport sur la situation financière et sur les comptes de l'exercice 2014.

Madame la Présidente vous a exposé dans son rapport moral l'activité de l'exercice 2014 ainsi que les perspectives pour 2015.

L'activité de l'association au cours de l'exercice 2014 s'est concrétisée par :

En terme d'emploi

- La dernière étape du projet associatif proposée par le conseil et validée par l'assemblée générale qui s'était tenue en avril 2013.

A ce titre 60 168 € ont été engagés sur cet exercice.

En terme de ressources.

- Les ressources de parrainages s'élèvent au 31 décembre à 1 999 k€ contre les 1 808 k€ réalisés en 2013, qui ont permis de reverser sur le terrain 1 606 k€.

Au 31 décembre 2014, 6943 enfants sont parrainés par 6309 parrains réguliers contre 6393 parrains en 2013 pour 7055 enfants parrainés. Soit une baisse de 1,6 %. *(La perte de 94 parrains a entraîné un déficit de 112 parrainages)*

Le nombre de donateurs réguliers progresse 127 donateurs au 31 décembre 2014 contre 106 donateurs en 2013.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les fonds collectés sont transférés à hauteur de 80 % du montant des dons reçus et que l'association agit au travers du réseau ChildFund Alliance et de ses partenaires locaux qui décident, après évaluation, des besoins de la mise en place des programmes et du déploiement d'équipes locales dédiées à la réalisation des projets.

Une partie des fonds transférés sont utilisés par nos partenaires pour le financement de la mise en œuvre et de la gestion de ces projets, les pourcentages sont variables selon les pays d'intervention.

Le résultat de l'exercice 2014, fait état d'un déficit de 13 706 € contre un excédent de 2 039 € en 2013.

Ce résultat se doit toutefois être analysé en rapport du budget prévisionnel 2014 établi sur la base d'un déficit prévisionnel de 80 k€.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux dispositions du règlement « 99-01 » du CRC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels les principes, de continuité, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices ont été appliqués.

Le bilan

Le total du bilan s'élève à 744 k€ contre 910 k€ en 2013.

Au Passif

Les fonds propres de l'association s'élèvent à 426 492 €. Ils sont constitués des fonds associatifs sans droit de reprise, du report à nouveau et des autres réserves constituées à hauteur de 60 k€.

(Les réserves de l'association représentent l'équivalent de 55 % de nos charges prévisionnelles 2015 soit quasiment 7 mois de charges de fonctionnement).

L'excédent de l'exercice 2013, a été affecté conformément aux décisions de l'assemblée générale qui s'est tenue le 18 avril 2014, au compte report à nouveau.

La provision pour risque constituée au titre de la clôture des comptes de l'exercice 2013 pour couvrir le risque de non substitution de parrainage a été reprise en totalité.

En 2014, grâce aux actions menées par la direction, le taux de non substitution a été réduit de façon significative ce qui a permis de réduire la perte de parrains actifs.

Aucune provision n'a été constituée en 2014 au titre de la non substitution en raison de son montant non significatif.

Le risque lié aux parrainages impayés figure à l'actif du bilan en déduction des parrainages impayés à recevoir, pour un montant de 1 000 € contre 2 112 € en 2013.

Le total des dettes est en baisse de 223 k€ contre 277 k€ en 2013 ce poste regroupe les dettes fournisseurs pour 28 k€, les dettes sociales 88 k€, les autres dettes 19 k€ et les produits constatés d'avance pour 85 k€ contre 123 k€ en 2013. A noter que la baisse de ce poste correspond à la baisse des parrainages impayés.

A l'actif

L'actif immobilisé est constitué :

- Des immobilisations incorporelles (site internet, logiciels informatiques) pour une valeur nette comptable de 18 k€,
- Des immobilisations corporelles comprenant les locaux de l'association à Nogent sur Marne 117 k€, (acquis pour 190 k€), des installations, du matériel informatique et du mobilier de bureau pour une valeur nette comptable de 11 k€.

Le montant des amortissements de l'exercice s'élèvent à 19 k€.

L'actif circulant est lui, constitué :

- des produits à recevoir (parrainages et micro-projets) 47 k€ contre 32 k€ en 2013.
- des disponibilités pour un montant global au 31 décembre de 530 k€ contre 702 k€ en 2013.

(Cette variation est due au fait qu'en 2013, suite aux problèmes informatiques les transferts à destination des programmes n'ont pu être fait qu'en janvier 2014)

- des charges constatées d'avance pour un montant de 15 k€ contre 12 k€ en 2013.

Le compte de résultat.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 2 557 k€ contre 2 597 k€ en 2013.

Les charges d'exploitation s'élèvent, elles, à 2 672 k€ contre 2 555 k€ en 2013.

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2014 est de (114 396) € contre 42 214 € en 2013.

Le résultat financier s'établit à 6 245 € contre 9 282 € en 2013.

L'excédent net après affectation des ressources de fonds dédiés s'établit à - 13 716 € contre 2 039 € en 2013.

Fonds dédiés.

Les ressources reçues par l'association au titre des fonds dédiés sont affectées aux différents projets conformément à l'engagement pris à leur égard par les donateurs.

Au 31 décembre 2014, la partie des fonds reçue, non utilisée s'élève à 95 324 € figure dans le compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur fonds dédiés », et correspond aux engagements à réaliser sur micro-projets.

Au 31 décembre 2013, le report des ressources non utilisées au titre des projets et micro-projets était de 103 153 et au titre des fonds marketing de 84 132 € soit un total de 187 285 €.

L'intégralité de ces fonds a bien été utilisée au cours de l'exercice 2014, conformément à leur objet et à leur destination.

Le compte Emplois-Ressources.

Présenté conformément aux textes en vigueur, il indique les ressources par nature ainsi que les emplois par destination, en distinguant les ressources provenant du public de l'ensemble des ressources.

Les clés de répartition pour l'affectation des charges de personnel, ont été déterminées en fonction du tableau d'affectation du personnel du siège sur les différentes missions.

I - Les Ressources :

Les ressources sont ventilées entre les ressources issues de la générosité du public, celles issues des fonds privés ainsi que les ressources sur fonds dédiés.

Les ressources collectées auprès du public s'élèvent 2 398 932 contre 2 256 192 € en 2013.

Les ressources provenant de fonds privés s'élèvent à 169 277 contre 324 028 € en 2013.

La variation des fonds dédiés collectés auprès du public est de (1468) contre (2 949) € en 2013.

Les ressources affectées non utilisées de l'exercice antérieur s'élèvent à 187 285 € ; l'engagement à réaliser sur les ressources s'élève à 95 324 € au 31 décembre 2014.

II - Les Emplois :

Les emplois correspondent aux dépenses engagées pour la réalisation des activités et des missions de l'association. Ces dépenses sont ventilées en quatre catégories :

- les missions sociales
- Les frais de communication
- La recherche de fonds
- Les frais de fonctionnement

Le total des emplois représentent 2 767 248 € contre 2 553 861 € en 2013.

La part des emplois sur les ressources affectées auprès du public s'élève à 2 398 932 € contre 2 269 086 € en 2013.

Ils se décomposent de la manière suivante, en fonction des missions de l'association :

	2013	2014
Frais liés à la sensibilisation (France) (1)	31 921	106 922
Dépenses réalisées et liées à la sensibilisation	128	
Reversements et frais relatifs aux parrainages	1 434 424	1 588 960
Reversements relatifs aux dons et cadeaux	82 337	72 903
Reversements relatifs aux micro-projets :	99 581	56640
Frais de personnel liés aux -micro projet et parrainages	215 068	171 941
Frais de missions	8 889	4 070
Frais de recherche de fonds et de collecte (2)	72 313	110 206
Frais de développement et de communication (2)	70 182	
Frais généraux :	159 008	227 252
Charges exceptionnelles (Projet associatif)	95 335	60 238

(1) Sont considéré comme mission en France les frais engagés en France en terme de sensibilisation du public au développement.

Les salaires et charges sont affectés selon les quatre catégories détaillées ci-dessus en fonction des interventions de chacun des salariés employés par l'association.

(2) Conformément aux remarques du comité de la charte qui a renouvelé notre agrément, nous devons regrouper les frais de recherche de fonds avec les frais de communication, afin d'avoir un compte adapté à la normalisation du compte emploi ressources ce qui explique les écarts sur ces deux postes.

Budget 2015

En matière de dépenses, nous continuons de travailler à l'optimisation de nos ressources humaines et à notre organisation, afin de pouvoir répondre le plus professionnellement possible aux demandes de tous nos contributeurs.

Nous poursuivons également le travail entamé pour sécuriser notre système d'information afin de l'optimiser et de le développer au travers d'une nouvelle base de données.

Ce budget fait apparaître un déficit prévisionnel de 65 k€ lié aux investissements indispensables en matière de matériel informatique et en ressources humaines pour le conduire.

Toutefois, nous espérons que les retours en terme de parrainage et de micro-projets nous permettrons comme pour l'année précédente de clôturer nos comptes en équilibre, grâce notamment :

- En matière de collecte
 - à la mécanique de recrutement engagée en 2013,
 - à la stratégie de marketing viral,
 - à notre site internet qui draine la majorité de nos nouveaux parrains,
 - à une année pleine de nos ressources de parrainages aux nouveaux tarifs. (à noter que 76% des parrainages bénéficie de l'augmentation)
 - aux procédures mises en place par notre directrice pour le suivi des parrainages impayés et de l'accompagnement des parrains
 - à la participation de partenaires au soutien des actions menées.

- En matière de dépenses
 - Par un suivi très rigoureux de nos charges de fonctionnement.

Enfin, et malgré une année 2014 difficile, notre investissement dans les partenariats avec les entreprises devraient nous permettre de développer sensiblement la collecte de fonds autour de projets plus ambitieux qui répondent à la problématique actuelle des entreprises : donner du sens à leur action.